



## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 10 mars 2025 PROCES-VERBAL

Le dix mars de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle culturelle, sous la présidence de M. Francis DONATH, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt-huit février de l'an deux mil vingt-cinq.

**PRESENTS (11)** : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Julien DE NARDIS, Mme Catherine FRIEH, Mme Anne Christine COLOMBO, Mme Virginie DIETERLEN, , Mme Muriel CROUVEZIER, Mme Patricia HILD, Mme Martine WAGNER, M. Benoît MUNIER

**ABSENT EXCUSE (1)** : M. Olivier BURGY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Benoît MUNIER.

M. le Maire constate que le quorum est atteint.

### Etat civil

Décès Au nom du conseil municipal M. le Maire adresse ses sincères condoléances aux familles d'Amélie TURANSKY décédée le 7 février et de Charles ELTZER décédé le 16 février.

Naissances Au nom du conseil municipal M. le Maire adresse ses chaleureuses félicitations pour les naissances de Emirhan AKIN et de Tom GUISE.

PACS Au nom du conseil municipal M le Maire adresse ses sincères félicitations à Sarah BRUPPACHER et Damien FOURCAULT à l'occasion de leur PACS le 13 février 2025.

### **Point 1 – Désignation du secrétaire de séance**

Benoît MUNIER est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

### **Point 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2025**

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 3 février 2025 est approuvé (Pour 9, contre 0, abstentions 2).

### **Point 3 – Numérotation rue de l'Etang à Bennwihr -Gare**

2 entreprises se sont installées à Bennwihr Gare rue de l'Etang : SKS Carrelage et Vematech. Elles se verront attribuer le numéro 16a et 16b.

#### **Point 4 – Création d'un emploi permanent d'un adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité**

Régularisation du statut de Sonia DESMARETZ, embauchée à hauteur de 5 heures par semaine pour le ménage de l'école de Bennwihr. Afin de régler les heures à l'agent, il convient de créer l'emploi d'adjoint technique à temps non complet.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette création d'emploi (Pour 11, contre 0, abstention 0).

#### **Point 5 – Création d'un emploi de secrétaire général de mairie**

Le libellé de la fonction de Mireille CIANCIA-METZ, Directrice Générale des Services va être modifié car depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 dans les communes de moins de 3500 habitants, le libellé de la fonction doit être **Secrétaire général de mairie** selon l'article L2122-19-1 du code général des collectivités territoriales.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette nomination (Pour 11, contre 0, abstention 0).

#### **Point 6 – Protection sociale complémentaire – approbation de l'accord collectif local de prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance**

Lors de la séance du Conseil municipal du 6 janvier 2025, mandat a été donné au Président du centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour mener des négociations avec les organisations syndicales représentatives et les représentants des employeurs publics territoriaux sur les contrats de prévoyance.

La négociation a permis en date du 7 février d'aboutir à un accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire Prévoyance signé majoritairement par les membres du comité paritaire de pilotage et de suivi.

L'application de cet accord à notre collectivité est subordonnée à son approbation par le conseil municipal.

Après débat, le conseil municipal, à l'unanimité approuve cet accord collectif local de prévoyance. (Pour 11, contre 0, abstention 0).

#### **Point 7 – Demande de subvention pour la natation en compétition d'une licenciée bennwihrienne**

Ophélie SINGLETON pratique la natation en compétition au club de Kaysersberg, une demande de subvention a été demandée pour ses déplacements en compétition. Le conseil municipal se positionne soutien des jeunes sportifs de haut niveau.

En réunion maire-adjoints une subvention de 200€ a été proposée, cette proposition est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal (Pour 11, contre 0, abstention 0).

#### **Point 8 – Critères de recrutement des saisonniers 2025**

Il est proposé de reconduire les critères 2024, ce seront des habitants de Bennwihr qui auront entre 16 ans au 1<sup>er</sup> jour de leur contrat et 21 ans maximum. Les jeunes peuvent bénéficier d'un emploi d'été deux fois au maximum., seront prioritaires ceux qui ont déjà travaillé en mairie et qui ont donné satisfaction et ceux qui ont postulé l'année antérieure et qui n'ont pas été retenus sous réserve qu'ils remplissent les critères et que les dates correspondent aux besoins.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les critères de recrutement des saisonniers pour cette année 2025 (pour 11, contre 0, abstention 0).

#### **Point 9 – Demande d'agrément d'un garde-chasse**

Une demande d'agrément garde-chasse pour Monsieur Jean-Jacques WURTZ a été déposée par Madame Andrée TRAPET en sa qualité de présidente de la société de chasse de Riquewihr et environs.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette demande d'agrément (pour 11, contre 0, abstention 0).

#### **Point 10 – Nomination d'un estimateur de dégâts de gibier autre que sanglier**

Concernant les dégâts de sanglier, l'exploitant adresse sa demande au Fonds d'indemnisation des dégâts de sanglier.

Pour les autres dégâts, les estimateurs sont :

Marco SAULNIER 32A route de Colmar à INGERSHEIM pour les vignes  
Joseph KOEHLY 16 rue du Quai à INGERSHEIM pour les autres cultures.

#### **Point 11 – Informations du Maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil et des réunions intercommunales passées**

Urbanisme :

*Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :*

- Demande reçue de Maître Christian DAULL portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble non bâti appartenant à M. Patrick KOEGLER et Mme Sylvia GSELL, consistant en une division parcellaire d'un bien situé 10 rue de Colmar, cadastré section 15 n° 306/17, d'une superficie de 4a74ca. La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour cette DIA.

Finances

Signature du bon de commande pour l'achat d'un véhicule utilitaire électrique automatique GOUPIL pour le service technique. Coût 32 501.50 € HT.

#### **Point 12 – Point des réunions intercommunales passées**

5 février CCPR : Commission culture et communication  
6 février SIVU du Mandelberg : comité consultatif des sapeurs-pompiers  
17 février CCPR : Commission Enfance et Jeunesse  
19 février : SCoT  
27 février Réunion préparatoire au conseil de communauté  
3 mars CCPR : COPIL Eau-assainissement  
6 mars CCPR : débat d'orientation budgétaire

### **Point 13 – Point des rencontres et réunions communales passées**

4 mars Commission festivités : réunion de préparation des soirées estivales, les dates suivantes sont attribuées :

21/06/25 Fête de la musique Foot  
02/07/25 Petite vigne  
09/07/25 Pompiers  
14/07/25 Pompiers  
16/07/25 Bibliothèque  
23/07/25 Tennis  
30/07/25 Cyclo  
06/08/25 Pêche  
13/08/25 Foot  
20/08/25 Quilles

Restent libres le 15 et le 27août

Le chapiteau va être mis en place pour la fête de la musique, le coût de 4000€ sera réparti entre la commune (50%) et les différentes associations.

### **Point 14 – Agenda, grands anniversaires**

10 mars Henri FONNE 85 ans  
26 mars Francis SCHEMEL 85 ans  
31 mars Nicole ROSSI 95 ans

### **Point 15 - Date du prochain conseil municipal**

Lundi 7avril à 19h00

### **Point 16 – Tour de table**

#### Francis DONATH

Plainte déposée par Patricia HILD pour prise illégale d'intérêt, déposée à la gendarmerie de Colmar pour le chantier de la mairie. M le Maire trouve la méthode inadmissible et signale que ces évènements lui ont causé du tort notamment au niveau de sa vie familiale, qu'il s'agit d'une vengeance personnelle liée à sa défaite aux élections qu'elle n'a toujours pas admise. Il demande aux colistiers Martine WAGNER et Benoît MUNIER s'ils étaient partis prenante dans le dépôt de cette plainte. Réponse des intéressés : « Pas au courant ». demande à Mme HILD quand elle arrêtera et enfin travailler pour le bien de la commune ? énumère ensuite les principaux dossiers entravés par Mme HILD : renvoi de Muriel CROUVEZIER, conseillère municipale, contestation du projet mairie, opération du lotissement

à Bennwihr-Gare qui a rapporté plus de 950 000 € à la commune, accord avec la famille TASKIRAN et régularisation de leur situation, création du SIVU du Mandelberg et embauche de Gérard KELBEL pour 2 jours par semaine. M. le Maire aurait apprécié que l'opposition soit constructive et non systématiquement contre-productive qui cherche à le déstabiliser. Considère que Mme HILD n'a plus sa place dans ce conseil municipal et que sa démission serait bénéfique pour tous.

Serge KUENTZMANN

Convoqué à la gendarmerie de Colmar a très mal vécu le fait d'être auditionné en tant que témoin sur la gestion des affaires de la commune de Bennwihr. Il signifie à Patricia HILD que cette méthode est indigne d'un membre du conseil et d'autant plus d'un ancien maire. Estime ses façons de procéder honteuses, crapuleuses, et lui demande de démissionner.

Virginie DIETERLEN

Également en colère par rapport à sa convocation à la gendarmerie, elle trouve inadmissible la méthode pour torpiller les projets du conseil, elle se demande comment aurait pu être la situation du conseil dans le cas où les listes auraient été inversées. Les manières de faire de Patricia HILD engendrent des remises en question et impactent de manière chronophage son travail d'adjointe au Maire et sa vie de famille.

Mireille CIANCIA-METZ

Vit très mal le fait d'avoir été convoquée et rappelle que son rôle au sein de la mairie est d'être la garante des bonnes pratiques. Le fait d'avoir porté plainte signifie que les procédures n'ont pas été respectées, donc son travail n'a pas été fait correctement. En sa qualité de cadre de la fonction publique elle travaille uniquement pour l'intérêt général. Des rancunes personnelles ne doivent pas impacter et prendre le pas sur l'intérêt général. Estime que cette plainte va laisser des traces, qu'un cap a été franchi, il y aura un avant et un après.

Martine WAGNER

Bol de riz salle polyvalente le 13 avril

Catherine FRIEH

Panne d'éclairage public, pris en compte par les services techniques

Patricia HILD

Y a-t-il eu des conclusions sur cette enquête ? réponse de M. le Maire : seront communiquées en temps voulus.

Benoît MUNIER

Demande l'installation d'un banc sur le site de l'ancien point de rencontre vélo rue des Romains. Signale le danger des blocs de pierre trop bas qui bloquent le passage des Vignerons suite à l'accident d'un véhicule qui a percuté ces blocs.

La séance est levée à 18h55.

Le Maire,  
Francis DONATH.

Le secrétaire,  
Benoît MUNIER.

